

TRANSCRIPTION

François Bernard:

En France, présentée comme une alternative à la cigarette traditionnelle et un moyen de fumer moins, voire d'arrêter de fumer, la cigarette électronique pourrait être dangereuse pour la santé.

Cécile Leclerc:

Selon l'étude de l'Institut national de la Consommation révélée ce lundi, elle contiendrait des substances cancérigènes.

François Bernard:

Les explications d'Anna Piekarec.

Anna Piekarec:

L'Institut national de la Consommation a testé une dizaine de modèles de cigarettes électroniques, jetables ou rechargeables.

Et comme l'explique son directeur technique, Christian De Thuin, les conclusions de ces analyses se sont avérées alarmantes.

Christian De Thuin:

On s'est aperçu que dans ce que respiraient vraiment les consommateurs, il y avait des substances indésirables. Des composés organiques, dont certains sont potentiellement cancérigènes.

C'est par exemple le cas du formaldéhyde. On a également trouvé de l'acroléine, qui est très, très irritant pour les voies respiratoires.

Et nous avons trouvé des métaux. Suivant les cigarettes, ça peut être des métaux très différents: de l'antimoine, de l'aluminium, du cadmium, pour certains modèles de cigarettes électroniques, en quantité supérieure à la cigarette traditionnelle.

Anna Piekarec:

La cigarette électronique n'est donc pas un produit aussi anodin que ses producteurs voudraient le faire croire. Faut-il l'interdire?

Christian De Thuin:

De notre point de vue, il ne faudrait pas interdire la cigarette électronique qui reste une alternative, dans la mesure où elle ne contient quand même pas de goudron.

Néanmoins, il faudrait mieux la contrôler.

Nous demandons une norme d'évaluation de ces produits car aujourd'hui il n'existe aucune norme, ni française, ni internationale sur le sujet.

Anna Piekarec:

Selon les industriels, plus d'un million de Français seraient actuellement des adeptes de la cigarette électronique.